

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 OCTOBRE 2020

Présents : M. Colino, M. Courant, M. de Saint Nicolas, Mme Sozzi, M. Blin, Mme Martelin-Poder, Mme Piron, M. Troussier, M. Jehanne, Mme Marnier, Mme Delaunay, M. Forant.

Un pouvoir de Mme Turgis à M. Courant, de Mme Havard à M. Colino et de Mme Gourdou à Mme Piron.

Secrétaire de séance : M. Troussier.

Monsieur Colino, maire, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Il présente le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020 au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

1. Désignation d'un représentant au sein d'IngéEAU Calvados

Le conseil municipal élit à l'unanimité M. Daniel Blin représentant de la commune d'Amayé sur Orne au sein de l'agence technique IngéEAU.

2. Demande de subvention au titre de l'APCR – Effacement de réseaux rue de Bully

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le dépôt d'un dossier d'APCR par le SDEC Energie au titre d'une aide annuelle sur l'année 2020 pour les travaux d'effacement de réseaux de la route de Bully.

3. Demande de subvention au titre de l'APCR – Défense incendie – Implantation de 2 bornes incendie rue de Bully

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour l'implantation de 2 bornes incendie route de Bully au titre de l'aménagement des petites communes rurales.

4. Demande de subvention au titre de l'APCR – Dépenses liées au COVID 19

Suite à la mise en place par le Département d'une subvention exceptionnelle pour aider les communes à faire face aux dépenses supplémentaires engendrées par les aménagements et les équipements liés au COVID 19 dans les lieux recevant du public, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter cette aide pour l'achat de mobilier scolaire supplémentaire et de protections plexiglas à la mairie et à l'agence postale.

5. Demande de subvention au titre de l'APCR – Aménagements de sécurité de la RD 147 (rue de Bully) et de la RD 41 (rue du Pont du Coudray) dans le cadre d'un contrat

Le conseil municipal, avec 14 voix pour et une abstention, sollicite une subvention au titre de l'APCR pour les aménagements de sécurité de la RD 41 et de la RD 147 avec la conclusion d'un contrat de 4 ans avec le Conseil Départemental, portant sur la période 2021-2024.

6. Acquisition de la parcelle AB 415

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'acquisition à titre gratuit de la parcelle AB 415 d'une contenance de 72m² moyennant la prise en charge des frais afférents

7. Modification du temps de travail hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique

A la demande de l'agent concerné, le conseil municipal, à l'unanimité, modifie le temps de travail hebdomadaire du poste d'agent technique à temps non complet (20.5/35^{ème}) de la façon suivante à compter du 1^{er} novembre 2020 le temps de travail hebdomadaire de ce poste sera de 18.5/35^{ème}.

8. Contrat d'assistance diagnostic Maison des Tilleuls

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à signer un contrat d'assistance pour la réalisation d'un diagnostic global sur l'immeuble situé 3 rue Saint Lambert dit « Maison des Tilleuls » avec l'association SOLIHA pour un coût de 2880€ TTC.

9. Installation d'un panneau à messages variables

Monsieur le maire présente au conseil municipal le devis établi par le SDEC Energie pour l'installation d'un panneau à messages variables. Le coût total de cette opération est de 8 382.30€ TTC et la part restant à la charge de la commune est de 4 540.41€. Le conseil municipal, avec 12 voix pour et 3 voix contre, approuve ce projet.

10. Eclairage public

Dans un but environnemental et économique, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer la plage d'extinction des lampadaires de 23h00 à 6h15.

11. Décision modificative n°2

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante :

Fonctionnement dépenses	
Compte 022 « Dépenses imprévues »	-260.00€
Compte 678 « Autres charges exceptionnelles »	260.00€

12. Convention pour l'installation de passages canadiens sur le chemin de Vaillande

Monsieur le maire informe le conseil municipal que M. Olivier Lemonnier dans le cadre de la conversion bio de son exploitation agricole a besoin d'installer des passages canadiens sur le chemin rural n°12 dit chemin de Vaillande.

Le conseil municipal, avec 12 voix pour et 3 abstentions, autorise Monsieur le maire à signer une convention pour l'installation de deux passages canadiens sur le chemin rural n°12 dit Chemin de Vaillande avec M. Olivier Lemonnier.